

La minitombe cinéraire In terra®

Les lieux possibles.

La minitombe est la transposition, adaptée à la crémation, de la classique « tombe en pleine terre ». Comme cette dernière, elle est implantée dans une concession.

Les concessions pour minitombes pourront être :

- dans une concession de taille adaptée (cinéraire) nue. Dimension conseillée 50x55 voir 80cm (80cm étant un minimum au CGCT en l'état de textes relatifs aux cercueils)
- dans un espace paysager créé dans, ou en extension du cimetière.
- dans des espaces « inutilisables » d'un cimetière existant.

- sur une concession reprise en la valorisant en 7 concessions pour minitombes

Hormis les concessions spécifiques ci-dessus, les minitombes peuvent être implantées :

- Dans une concession classique en pleine terre, que celle-ci comporte ou non déjà un cercueil.
- Dans une concession formant un « enclos familial » créé une concession classique en pleine terre avec la possibilité de rassembler une trentaine de défunts.

Exemple de concession avec platebande et dépôts



La plaque tombale doit toujours être adossée à un événement paysager du cimetière.

Une **plate-bande** de préférence, mais aussi une **plante**, un **arbuste**, un **muret**, un **cipe** ou une **stèle**...etc.

C'est un impératif pour deux raisons :

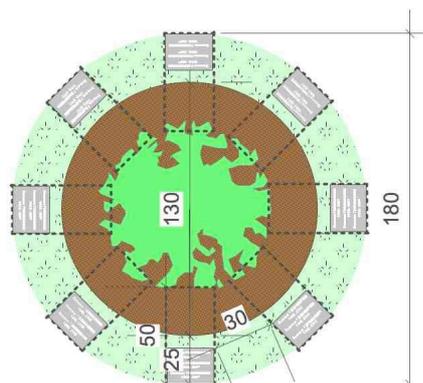
- les usagers n'auront pas tendance à piétiner la tombe
- Une plate bande paillée permet un espace de dépôts personnels sans entraver la tonte.

Implantation dans un espace paysager.

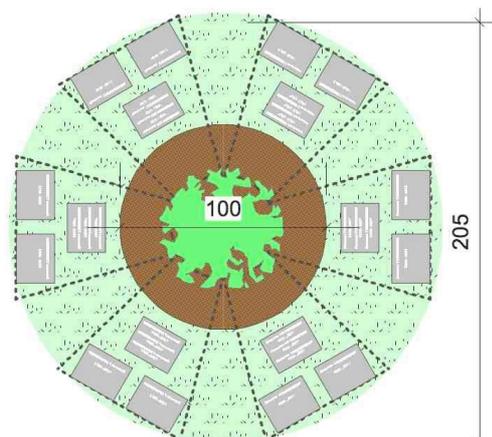
L'espace paysager est mis en place et planté.

L'implantation des minitombes se fait au fur et à mesure des besoins dans l'espace paysager.

Traitement de l'espace paysager à l'anglaise ou à la française

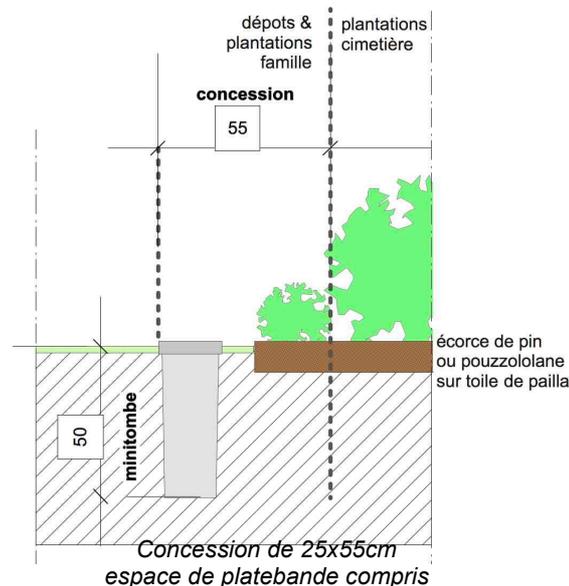
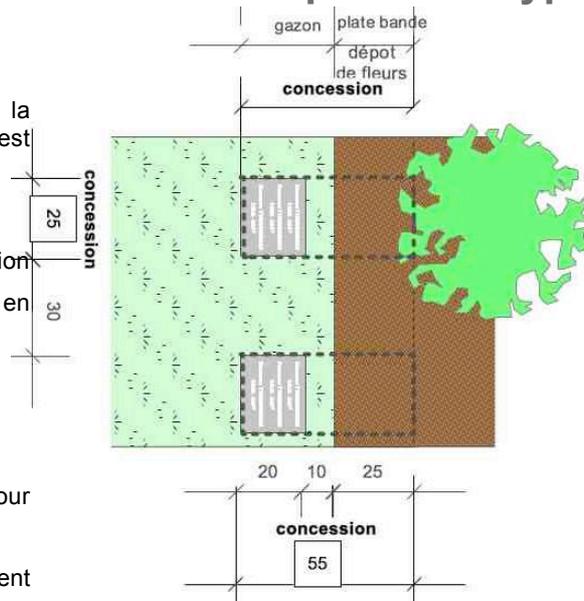


8 concessions autour d'un massif

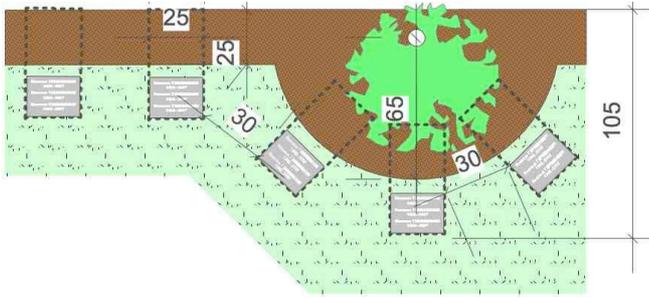


6 concessions familiales de 3 minitombes

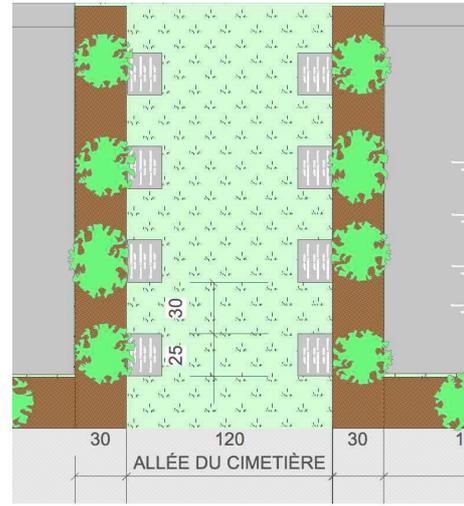
Conseils d'implantation Dispositions types



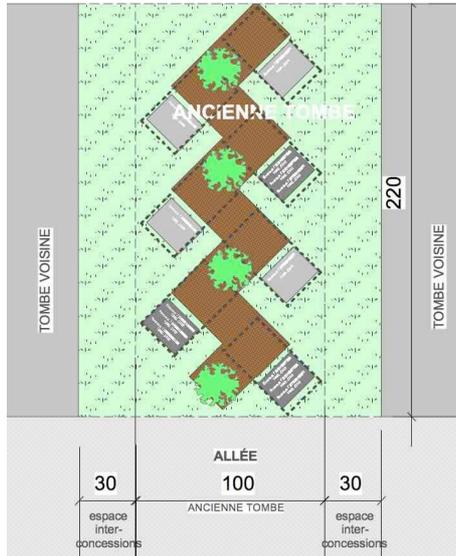
Concession de 25x55cm
espace de platebande compris



Le long d'une platebande



Espace paysager en alternance avec des caveaux (élément de projet dans le cadre d'une création)



7 concessions sur une reprise de tombe (28 défunts)



Valorisations d'une reprise de concession.

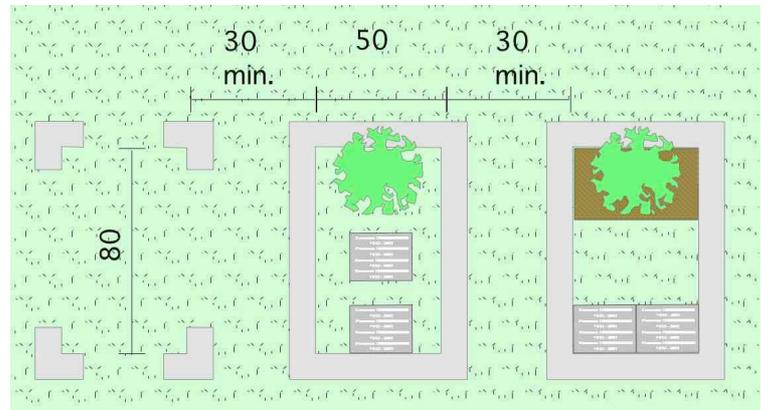
A l'issue d'une campagne de reprise de concessions, 1 concession peut être transformée en 7 concessions pour minitombes.

On peut également, en associant l'espace de plusieurs concessions reprises, créer un jardin de minitombes.



Concession cinéraire en pleine terre « classique »

La solution la plus simple, la moins onéreuse pour un cimetière et la plus classique consiste à créer des concessions cinéraires en pleine terre dans un espace en pelouse (zéro phyto). La mairie pourra les pré-équiper ou les concéder nues.



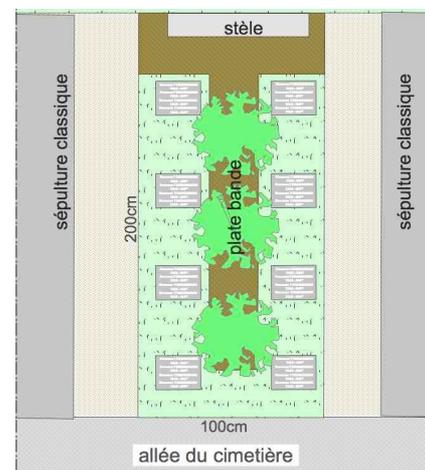
Enclos familial

Créé sur une concession en pleine terre classique de 1x2m. Pour une famille, il sert à inhumer au fur et à mesure les défunts « à venir » et il permet de rassembler les défunts « existants » inhumés dans le cimetière.

Un cercueil peut rester en profondeur. L'enclos familial, à condition d'être encouragé par la mairie, offre une alternative à l'extension d'un cimetière ou à une campagne de reprise de concessions.

C'est un outil puissant pour libérer de la place dans un cimetière existant.

Nous avons dans la disposition ci-contre la capacité théorique de rassembler 32 défunts d'une même famille, et éventuellement de libérer pratiquement autant de tombes en pleine terre.



Enclos familial de 8 minitombes (32 défunts)

